Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212201321-20251204-1411202504-DE

Commune de LOHUEC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 1411202504

Séance du 14 novembre 2025

Nbre de Membres afférents au Conseil municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 7

Date de la convocation : 07/11/2025
Date d'affichage : 07/11/2025

Le 14 novembre 2025 à 20h, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Claude LOZAC'H, maire,

Etaient présents : THOS, LE MARREC, BOURDOULOUS, LE CLEC'H, GARION, LEFEUVRE, LOZAC'H, DALMAT

Etaient absents : BOURGEAIS, LEFEUVRE, DUBOURG

Secrétaire de séance : THOS Fanny

Objet de la délibération : **Avis sur enquête publique : parc éolien porté par la SAS Roch Glaz Energies sur la commune de Plougras**

Vu l'arrêté Préfectoral du 1er octobre prescrivant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par la SAS Roch Glaz Energies en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'implanter et d'exploiter un parc éolien comprenant 5 aérogénérateurs (hauteur totale maximale de 125.60 mètres – puissance maximale unitaire de 2.35 MW) et un poste de livraison sur les parcelles C113, D243, D251, D259, D279 et D286 sur la commune de PLOUGRAS.

Considérant que conformément aux dispositions de l'article R.181-38 du code de l'environnement, le Conseil Municipal doit faire connaître son avis au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de l'enquête publique, soit le jeudi 11 décembre 2025 et au plus tôt le lundi 27 octobre 2025.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que celui-ci est appelé à émettre un avis quant à ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour le parc éolien présenté par la SAS Roch Glaz Energies

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE LOHUEC (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publications ou notification du

Le maire,
Claude LOZAC'H